



Insulte à agent de la force publique

Par **erssi**, le **02/02/2016** à **22:14**

Bonsoir,

j'ai été convoqué hier pour une plainte déposée par une agent de police pour insulte en appelant le 17.

Les faits ce sont produits en janvier 2015 vers 6 heure du matin à la sortie d'une boite de nuit où je me suis fait agressé.

Je n'ai pas le souvenir d'avoir insulté l'agent du 17 ("petite salope" par deux fois).

Je me souviens uniquement que j'ai appelé à plusieurs reprises car cette dernière ne voulait pas envoyer une patrouille d'intervention (ce qu'elle a fait une fois que je l'ai soit disant insulté, donc arrivé à un extrême).

J'étais à mon sens dans un stress important suite à l'agression.

Ma question est la suivante, qu'est-ce que je risque et dois je me faire assister d'un avocat lors du passage au tribunal?

Merci pour vos réponse

Loulou